

RAPPORT D'ACCIDENT SCOLAIRE

(rapport établi dans les quarante-huit heures, à l'attention de l'autorité hiérarchique)*

1 - ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'école :

Adresse exacte :

Nom du (de la) directeur (trice) :

Circonscription de :

2 - AGENT RESPONSABLE DE LA SURVEILLANCE (enseignant ou autre personnel)

Nom et prénom (en capitales) :

Fonction :

L'agent est-il assuré en responsabilité civile ? :..... oui non

auprès de quelle compagnie ? :.....

3 - LE BLESSE

Nom et prénom (en capitales) :

Date de naissance : Classe suivie :

Nom et prénom du responsable légal :

Profession :

Adresse exacte :

Assuré social : oui non

Numéro d'assuré social :

Régime général fonctionnaire mutualité agricole

L'élève est-il couvert par une assurance individuelle ? : oui non

Raison sociale et adresse de la compagnie d'assurance :.....
.....

4 - RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) DOMMAGE(S) CORPORELS

Partie du corps atteinte et nature de la blessure :
.....

Nom et adresse du médecin qui a procédé à l'examen de l'élève :.....
.....

Certificat médical indiquant avec précision le(s) dommage(s) corporel(s) constaté(s) – (à joindre à la déclaration).

5 - L'ACCIDENT

Heure :..... Date :.....

Lieu, (salle de classe, escalier, cour, réfectoire) - « joindre un croquis à cette déclaration » :
.....

Moment (entrée, sortie, classe, récréation, trajet :
.....

Où se trouvait l'agent au moment de l'accident ? :.....

Que faisait l'agent au moment de l'accident ?
.....

Exerçait-il une surveillance effective ? :.....
.....

L'agent a-t-il vu l'accident se produire ? :.....
.....

Pouvait-il l'anticiper ? :

La victime pratiquait-elle un exercice autorisé ou interdit ?

L'accident est-il imputable à un état défectueux du terrain, local, des installations ?
.....

Causes et circonstances

L'accident a-t-il été causé :

- Par un autre élève ? (nom, prénom, adresse, âge, classe)
.....

- Par un tiers ? (nom, prénom, adresse, âge, classe)
.....

- L'auteur de l'accident est-il couvert par une assurance responsabilité civile ?(raison sociale et adresse de la compagnie d'assurance)

-

- Un procès verbal de gendarmerie ou de police a-t-il été établi ? (en indiquer le contenu) :
.....
- Compte rendu de cet agent indiquant avec précision les causes et les circonstances de l'accident.

6 - MESURES PRISES APRES L'ACCIDENT :

La victime a-t-elle été soignée immédiatement ? : oui non

.....

Par qui a-t-elle été soignée ? :

.....

Où a-t-elle été conduite ?.....
.....
par qui ?

La famille a-t-elle été prévenue ? : oui non

Par qui a-t-elle été prévenue ?

.....

7 – TEMOIGNAGES

Peut être témoin quiconque a vu l'accident se produire à l'exception de l'agent chargé de la surveillance,

Les témoins dont (le nom, l'âge et l'adresse seront mentionnés) doivent rédiger par écrit et signer leur déposition.,

La déposition doit comporter les précisions suivantes :

- Jour, heure, lieu de l'accident,
- que faisaient au moment de l'accident le professeur, la victime, les témoins ?
- où était l'agent responsable de la surveillance ?
- qu'a-t-il fait après l'accident ?

CROQUIS :

- *Indiquer la disposition générale des lieux,*
- *le lieu de l'accident,*
- *la place de l'agent, de la victime, de l'auteur éventuel de l'accident, des témoins.*

A, le.....

Nom Prénom et Signature de l'agent
responsable de la surveillance

Nom-Prénom et Signature du directeur d'école,
auteur du rapport

Observations et Cachet et visa de l'Inspecteur de l'Education nationale :

L'action en responsabilité née à raison d'un événement ayant entraîné un dommage corporel, engagée par la victime directe ou indirecte des préjudices qui en résultent, se prescrit par 10 ans à compter de la date de consolidation du dommage initial ou aggravé. Cette prescription est toutefois suspendue jusqu'à la majorité de l'élève victime de l'accident, lorsque la demande est formulée au nom de cet élève.

Il appartient au directeur d'école de mettre en œuvre un mode de conservation des documents relatifs aux accidents scolaires (circulaire n° 2009-154 du 27/10/2009).

****Dossier complet établi en deux exemplaires (un original et un double certifié conforme)***